

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075542311

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

075542428



Fiche de données de sécurité

Date de publication : 16-Déc-2013

Date de révision : 13 Janvier 2015

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit SNAP™ and RELATE Powder

Autres moyens d'identification

N° FDS S426, VAR.

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine prosthodontique provisoire.

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Parkell, Inc.
300 Executive Drive
Edgewood, NY 11717

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise (631) 249-1134

Téléphone d'urgence (24 heures) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence Poudre beige fine

État physique Solide

Odeur Faible odeur en vrac

Classification

Lésions graves oculaires / irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers non classés par ailleurs (HNOC)

Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

Mention d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger

Provoque de graves irritations oculaires
Peut causer une réaction cutanée allergique



Déclarations de mise en garde - Prévention

Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit.

Éviter de respirer les poussières/ les fumées/ les gaz/ les brouillards/ les vapeurs/ les aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

Déclarations de mise en garde - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup de savon et d'eau.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser

En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin

Déclarations de mise en garde - Élimination

Éliminer les contenus / conteneurs auprès d'une installation de traitement des déchets agréée

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

Nom Chimique	N° CAS	Poids-%
Dioxyde de titane	13463-67-7	Exclusif
Peroxyde de benzoyle	94-36-0	Exclusif
Mélange de pigments minéraux	Exclusif	Exclusif

** Si le nom chimique/numéro CAS est "propriétaire" et/ou le % en poids est répertorié comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus en tant que secret commercial.**

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**Mesures de premiers secours****Contact avec les yeux**

Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes persistent.

Ingestion

consulter un médecin.

Rincer la bouche abondamment avec de l'eau. En cas d'ingestion d'une grande quantité,

Symptômes et effets les plus importants**Symptômes**

Effets aigus : Le contact avec les yeux provoque une grave irritation des yeux. Le contact avec la peau peut provoquer un effet desséchant et une réaction cutanée allergique. L'inhalation peut provoquer une irritation du nez, de la gorge, des poumons et des voies respiratoires ; peut provoquer un dessèchement temporaire ou une irritation des muqueuses. L'ingestion provoque une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, la gorge et les voies respiratoires et des douleurs abdominales.

Effets chroniques : L'exposition à long terme à la silice (contenue dans le mélange de pigments minéraux) provoque la silicose, une forme de fibrose pulmonaire. Une exposition continue à la silice peut entraîner une déficience cardiopulmonaire.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis**Remarques pour le médecin**

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre chimique sèche.

Agents d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Poussière de polymère est combustible. Les limites d'explosivité des particules de polymère en suspension dans l'air sont approximativement celles de la poussière de charbon.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monomère de méthacrylate.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Éviter méthodes d'extinction qui peut générer des nuages de poussière. Le courant d'eau peut disperser la poussière dans l'air, produisant un risque d'incendie et un risque d'explosion possible s'il est exposé à une source d'inflammation.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions environnementales Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir Section 12, Informations écologiques. Voir section 13 :
CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.

Méthode de nettoyage Balayer pour éviter les risques de glissade. Gardez les particules en suspension dans l'air au minimum lors du nettoyage des déversements.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8 Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer les poussières/ les fumées/ les gaz/ les brouillards/ les vapeurs/ les aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des matières incompatibles. Conserver le conteneur fermé pour empêcher l'absorption d'eau et la contamination.

Matériaux incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition

Nom Chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
Dioxyde de titane 13463-67-7	MPT : 10 mg/m ³	MPT : 15mg/m ³ poussière totale (libéré) MPT : 10 mg/m ³ poussière totale	IDLH : 5000 mg/m ³
Peroxyde de benzoyle 94-36-0	MPT : 5 mg/m ³	MPT : 5 mg/m ³ (libéré) MPT : 5 mg/m ³	IDLH: 1500 mg/m ³ MPT : 5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Utiliser des lunettes de sécurité ou des lunettes anti-éclaboussures chimiques.

Protection corporelle et cutanée Portez des gants en nitrile imperméables si vous manipulez du plastique chaud.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire pour les particules non classées ailleurs si nécessaire.

Considérations d'hygiène générales Manipuler conformément aux bonnes mesures d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Solide	Odeur	Faible odeur en vrac
Apparence Couleur	Poudre beige fine Beige	Seuil d'odeur	Non déterminé

<u>Propriétés</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet	
Point d'éclair	304 °C / 580 °F	Système fermé Tag
Taux d'évaporation	3,0	(acétate butylique = 1)
Inflammabilité (Solide, Gaz)	Non déterminé	
Limites supérieure d'inflammabilité	Sans objet	
Limite inférieure d'inflammabilité	Sans objet	
Pression de vapeur	Sans objet	
Densité de vapeur	Sans objet	
Gravité spécifique	1,25	(Eau = 1)
Solubilité dans l'eau	Insolubilité dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de partage	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non établi Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en cas de traitement normal.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart des substances incompatibles. Éviter de chauffer au-dessus de 240 °C (464 °F). Garder hors de la portée des enfants.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Monomère de méthacrylate.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Information produit

Contact avec les yeux Provoque de graves irritations oculaires.

Contact avec la peau Peut causer une réaction cutanée allergique.

Inhalation Éviter l'inhalation de la poussière.

Ingestion Ne pas ingérer.

Informations sur les composants

Nom Chimique	Orale DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
Dioxyde de titane 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Peroxyde de benzoyle 94-36-0	= 6400 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur physiques, chimiques et toxicologiques effets

Symptômes Veuillez consulter la section 4 de cette fiche de données de sécurité pour les symptômes.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Sensibilisation Peut causer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité Le dioxyde de titane est un cancérogène possible lorsqu'il apparaît sous forme de poussière respirable.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Dioxyde de titane 13463-67-7		Groupe 2B		X
Peroxyde de benzoyle 94-36-0		Groupe 3		

Légende

IARC (Centre international de Recherche sur le Cancer)

Groupe 2B - Potentiellement cancérigène pour les humains

Les composants du groupe 3 du IARC ne sont "non classé comme cancérigène pour l'homme"

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail du Département américain du travail)

X - Présent

Mesures numériques de toxicité

Non déterminé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Informations sur les composants

Non disponible

Persistance / dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets indésirables

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets**Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Statut des déchets dangereux de la Californie

Nom Chimique	Statut des déchets dangereux de la Californie
Peroxyde de benzoyle 94-36-0	Toxique/Inflammable Réactifs

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

<u>Remarque</u>	Veuillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les informations d'expédition les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances particulières.
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom Chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Dioxyde de titane	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
Peroxyde de benzoyle	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

DSL/NDSL - Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances canadiennes

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des produits chimiques / Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japan Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en China

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlement fédéral américain

CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355).

SARA 313

Nom Chimique	N° CAS	Poids-%	SARA 313 - Valeurs seuils %
Peroxyde de benzoyle 94-36-0	94-36-0	Exclusif	1,0

Loi sur la qualité de l'eau « Clean Water Act (CWA)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluante conformément à la loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Réglementations des états américains

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom Chimique	Proposition 65 de la Californie
Dioxyde de titane - 13463-67-7	Carcinogène

Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Dioxyde de titane 13463-67-7	X	X	X
Peroxyde de benzoyle 94-36-0	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA****Risques pour la santé****Inflammabilité****Instabilité****Dangers spéciaux**

1

1

0

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé****Inflammabilité****Risques physiques****Protection personnell**

Non déterminé

Non déterminé

Non déterminé

Non déterminé

Date de publication : 16-Déc-2013
Date de révision : 13 Janvier 2015
Remarque sur la révision : Nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité



Fiche de données de sécurité

Date de publication : 16-Déc-2013

Date de révision : 3 avril 2019

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit SNAP™ and RELATE Liquid

Autres moyens d'identification

N° FDS S441

N° UN/ID UN2283

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine prosthodontique provisoire.

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Parkell, Inc.
300 Executive Drive
Edgewood, NY 11717

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise (631) 249-1134

Téléphone d'urgence (24 heures) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence Liquide clair, pâle et huileux

État physique Liquide

Odeur Odeur âcre et fruitée

Classification

Toxicité aiguë - Orale	Catégorie 4
Corrosion / irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions graves oculaires / irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

Dangers non classés par ailleurs (HNOC)

Peut-être nocif en contact avec la peau

Mention d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation cutanée

Provoque de graves irritations oculaires

Peut causer une réaction cutanée allergique

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Liquide et vapeur inflammables



Déclarations de mise en garde - Prévention

Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.
 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations
 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer
 Conserver le conteneur bien fermé
 Mise à la terre/liaison du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser un équipement anti-explosion.
 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Déclarations de mise en garde - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer Consulter immédiatement un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
 Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser
 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin
 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
 Consulter un médecin si des symptômes persistent.
 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ou du personnel médical
 EN CAS D'INCENDIE : Utiliser du CO₂, de la poudre chimique sèche ou de la mousse pour l'extinction

Déclarations de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit fermé à clé
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais

Déclarations de mise en garde - Élimination

Éliminer les contenus / conteneurs auprès d'une installation de traitement des déchets agréée

Autres dangers

Nocif pour la vie aquatique avec des effets longue durée

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

Nom Chimique	N° CAS	Poids-%
Méthacrylate d'isobutyle	97-86-9	60 à 100
Acide 2-propénoïque, ester de 2-méthyl-, 1,2-éthanediyle	97-90-5	0 à 20
N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDE	99-97-8	0 à 5
Secret commercial	131-57-7	0 à 5

** Si le nom chimique/numéro CAS est "propriétaire" et/ou le % en poids est répertorié comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus en tant que secret commercial.**

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Obtenez rapidement des soins médicaux.
Contact avec la peau	Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin si des symptômes persistent.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Diluer avec de l'eau ou de lait. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ou du personnel médical.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Modérément irritant pour les yeux, provoquant une douleur initiale avec larmoiement, rougeur, gonflement ou vision floue. Le contact avec la peau peut provoquer une irritation accompagnée d'une gêne ou d'une éruption cutanée, et éventuellement des éruptions cutanées allergiques ou une sensibilisation. Le liquide est rapidement absorbé par la peau ; l'absorption de ce produit dans l'organisme provoque la formation de méthémoglobine qui, à des concentrations suffisantes, provoque une cyanose, des maux de tête, des étourdissements, des nausées et des douleurs abdominales. L'inhalation peut provoquer une irritation à des concentrations élevées pouvant entraîner des étourdissements, des maux de tête, des nausées, une démarche chancelante, de la confusion et des effets anesthésiques. Les symptômes peuvent inclure de la toux ou de la faiblesse. L'inhalation peut également provoquer une élévation de la méthémoglobine dans le sang avec des symptômes tels que maux de tête, faiblesse, étourdissements et coloration bleue des lèvres, des ongles, du nez et des lobes des oreilles. La vapeur ou le brouillard est irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires supérieures. L'ingestion provoque une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, la gorge et les voies respiratoires et des douleurs abdominales.
------------------	--

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarques pour le médecin	Traiter de façon symptomatique.
----------------------------------	---------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre chimique sèche.

Agents d'extinction inappropriés L'eau peut ne pas être efficace pour éteindre ce feu.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. La chaleur peut provoquer une polymérisation avec un dégagement rapide d'énergie qui peut provoquer une rupture explosive du récipient. Une polymérisation spontanée peut se produire en cas de stockage prolongé.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Sensibilité aux décharges statiques Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Combattre le feu à une distance d'endroit protégé. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela est possible sans prendre de risques. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants et minimiser les vapeurs. Éviter de répandre le liquide brûlant avec l'eau utilisée pour le refroidissement.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. |
| Pour les secouristes | Évacuer la zone et fermer toutes les sources d'inflammation. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement résistant au feu. |
| Précautions environnementales | Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir Section 12, Informations écologiques. Voir section 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION. |

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | |
|--------------------------------|---|
| Méthodes de confinement | Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. |
| Méthode de nettoyage | Endiguer et maîtriser le déversement avec une matière inerte. Transférer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination à l'aide d'outils anti-étincelles. Le monomère contaminé peut être instable, ajouter un inhibiteur pour empêcher la polymérisation. Gardez les déversements et les eaux de ruissellement de nettoyage hors des égouts et des plans d'eau à ciel ouvert. Les déversements sur des surfaces poreuses peuvent contaminer les eaux souterraines. |

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

- | | |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation en toute sécurité | Manipuler conformément aux bonnes mesures d'hygiène industrielle et de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations. À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Conserver le conteneur bien fermé. Mise à la terre/liaison du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement anti-explosion. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Respecter les précautions indiquées sur l'étiquette. |
|---|---|

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- | | |
|--------------------------------|---|
| Conditions de stockage | Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker dans un endroit fermé à clé. Maintenir l'espace aérien à l'intérieur des conteneurs de stockage ; l'inhibiteur nécessite un contact avec l'air pour fonctionner. Vérifier les niveaux d'inhibiteur tous les trois mois et les maintenir au niveau d'origine. |
| Matériaux incompatibles | Bases fortes. Agents comburants. Le matériau a de fortes propriétés de solvant et peut ramollir la peinture et le caoutchouc. |

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition

Nom Chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
4-Méthoxyphénol 150-76-5	MPT : 5 mg/m ³	(libéré) MPT : 5 mg/m ³	MPT : 5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité.

Protection corporelle et cutanée Gants en nitrile

Protection respiratoire Appareil respiratoire autonome pour concentrations élevées.

Considérations d'hygiène générales Manipuler conformément aux bonnes mesures d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Odeur âcre et fruitée
Apparence	Liquide clair, pâle et huileux	Seuil d'odeur	Non déterminé
Couleur	Clair		

Propriétés

<u>Propriétés</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point/intervalle d'ébullition	155 °C / 311 °F	(à 760 mm Hg)
Point d'éclair	49 °C / 120 °F	Système fermé Tag
Taux d'évaporation	0,5	(acétate butylique = 1)
Inflammabilité (Solide, Gaz)	Liquide-Sans objet	
Limites supérieure d'inflammabilité	Non établi	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non établi	
Pression de vapeur	3 mm Hg	à 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur	4.91	à 15,5 °C (60 °F) (Air=1)
Gravité spécifique	0,861	(Eau = 1)
Solubilité dans l'eau	0,1/100 grams	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de partage	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	367 °C / 693 °F	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Instable.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en cas de traitement normal.

Polymérisation dangereuse

Température de polymérisation auto-accélérée (SAPT) : 170 °C /338 °F

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les sources d'inflammation, le vieillissement, la contamination et l'absence d'atmosphère contenant de l'oxygène au-dessus du produit. Conserver à l'écart des substances incompatibles. Garder hors de la portée des enfants.

Matériaux incompatibles

Bases fortes. Agents comburants. Le matériau a de fortes propriétés de solvant et peut ramollir la peinture et le caoutchouc.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Information produit

Contact avec les yeux

Provoque de graves irritations oculaires.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction cutanée allergique. Peut être nocif en contact avec la peau.

Inhalation

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les composants

Nom Chimique	Orale DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
Méthacrylate d'isobutyle 97-86-9	= 6400 mg/kg (Rat)	-	-
Acide 2-propénoïque, ester de 2-méthyl-, 1,2- éthanediyle 97-90-5	= 3300 mg/kg (Rat)	-	-
NN-DIMÉTHYL-P-TOLUIDE 99-97-8	= 1650 mg/kg (Rat)	-	= 1400 mg/m ³ (Rat) 4 heures
Benzophénone-3 131-57-7	= 7400 mg/kg (Rat)	-	-
4-Méthoxyphénol 150-76-5	= 1600 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur physiques, chimiques et toxicologiques effets

Symptômes Veuillez consulter la section 4 de cette fiche de données de sécurité pour les symptômes.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Sensibilisation Peut causer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité Sur la base des informations fournies, ce produit ne contient aucun agent cancérigène ou agent cancérigène potentiel répertorié par l'OSHA, le IARC ou le NTP.

STOT - exposition unique Peut causer une irritation des voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Mesures numériques de toxicité

Non déterminé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Informations sur les composants

Nom Chimique	Algues / plantes aquatiques	Poisson	Toxicity to microorganisms	Crustacé
Méthacrylate d'isobutyle 97-86-9	0,29 : 96 heures Algue pseudokirchneriella subcapitata mg/L CE50	20 : 96 heures Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 écoulement		23 : 48 heures Daphnia magna mg/L CE50
NN-DIMÉTHYL-P-TOLUIDE 99-97-8		42 à 50,5 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement		
4-Méthoxyphénol 150-76-5		84,3 : 96 heures Pimephales promelas mg/LCL50 écoulement 28,5 : 96 heures Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 écoulement	CE50 = 3,66 mg/l 5 min CE50 = 4,30 mg/l 15 min CE50 = 4,61 mg/l 30 min	

Persistence / dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom Chimique	Coefficient de partage
Méthacrylate d'isobutyle 97-86-9	2,01
N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDE 99-97-8	2,81
4-Méthoxyphénol 150-76-5	1,34

Autres effets indésirables

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Remarque

Veillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les informations d'expédition les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances particulières.

DOT

N° UN/ID	UN2283
Nom d'expédition exact	Méthacrylate d'isobutyle, stabilisée•
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

IATA

N° UN/ID	UN2283
Nom d'expédition exact	Méthacrylate d'isobutyle, stabilisée•
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

IMDG

N° UN/ID	UN2283
Nom d'expédition exact	Méthacrylate d'isobutyle, stabilisée•
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Polluant maritime	Cette matière peut répondre à la définition d'un polluant maritime

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom Chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Méthacrylate d'isobutyle	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
Acide 2-propénoïque, ester de 2-méthyl-, 1,2-éthanediyle	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDE	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
4-Méthoxyphénol	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

DSL/NDSL - Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances canadiennes

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des produits chimiques / Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japan Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en China

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlement fédéral américain**CERCLA**

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355).

SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Loi sur la qualité de l'eau « Clean Water Act » (CWA)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluante conformément à la loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Réglementations des états américains**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Méthacrylate d'isobutyle 97-86-9	X		
4-Méthoxyphénol 150-76-5	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA****Risques pour la santé**

2

Inflammabilité

2

Instabilité

2

Dangers spéciaux

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Risques physiques

Non déterminé

Protection personnelle

Non déterminé

Date de publication :

16-Déc-2013

Date de révision :

3 avril 2019

Remarque sur la révision :

SAPT ajouté

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité